

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA AGROPOL COMMODITIES » en abrégé « 2AC »

Siège ABIDJAN COCODY Angré château-LOT D379-
ILOT 29, Lot D379, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA AGROPOL COMMODITIES

» en abrégé « 2AC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- Prise de participations, investissement, Gestion, Structuration et le développement de projets et d'entreprises dans le secteur agricole et agro-industriel, incluant la production, la transformation, la distribution, la commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré château-LOT D379-
ILOT 29, Lot D379, Ilot 29

Dirigeant(s) M DAOUD ROBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03363 du 11/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42793/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

